



---

Conseil de sécurité

**Briefing**  
**La situation au Moyen Orient - Syrie (volet politique)**

New York, le 30 mai 2023  
Déclaration lue par Pascale Baeriswyl,  
Représentante permanente de la Suisse

---

Permettez-moi à présent de faire une déclaration à titre nationale sur la situation politique en Syrie.

En ce qui concerne la situation humanitaire, je me joins à ce qu'a dit notre collègue brésilien au nom de nos deux pays et je remercie Madame Aveline et Madame Mudawi pour leurs briefings. Je remercie aussi l'Envoyé spécial Geir Pedersen pour sa présentation.

La Suisse suit avec intérêt les dynamiques régionales actuelles en lien avec la Syrie. Nous nous félicitons de la volonté exprimée lors de la réunion de la Ligue Arabe du 7 mai dernier au Caire, de travailler conjointement à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de Sécurité. Nous saluons le fait que les Etats parties au Comité ministériel de la Ligue, créé à cette occasion, souhaitent soutenir l'approche « étape par étape » (*step for step*), en vue d'une solution juste et globale au conflit en Syrie, conformément à la résolution 2254 de ce Conseil. Cela démontre une fois de plus la pertinence de cette résolution pour parvenir à une solution politique au conflit qui assure la paix et la sécurité de la Syrie et de la région.

Dans cette perspective, la cohérence entre les différents efforts internationaux sous l'égide de l'ONU est essentielle. La Suisse appelle les pays de la région à intensifier la coordination de leurs efforts avec ceux de l'Envoyé spécial. Nous restons à disposition pour soutenir ces démarches et faciliter tous types de pourparlers et d'initiatives visant à promouvoir une paix durable sous l'égide de l'ONU, notamment à travers la plateforme de Genève. A ce propos, nous nous félicitons de la détermination exprimée dans le communiqué d'Amman du 1<sup>er</sup> mai, à : « œuvrer à la reprise des travaux du Comité constitutionnel dans les meilleurs délais ».

Ce même communiqué évoque également la nécessité de résoudre la question des personnes détenues ou portées disparues. La résolution 2254 et l'Envoyé spécial en soulignent explicitement l'importance comme mesure de rétablissement de la confiance dans le processus de paix. La Suisse appelle les parties à mettre fin aux pratiques de détention arbitraire et disparitions forcées, et à permettre aux organisations humanitaires spécialisées d'accéder à tous les lieux de détention en Syrie. Permettre aux nombreuses familles concernées d'obtenir des réponses sur le sort des détenus et des personnes disparues est

nécessaire pour restaurer la confiance au sein de la société et ouvrir la porte à une solution politique durable.

Le débat ouvert de la semaine dernière a clairement attesté de la nécessité de protéger les populations civiles subissant les conséquences des conflits armés, y compris les enfants. Depuis le début du conflit en Syrie, les civils sont les premières victimes des violations du droit international humanitaire et des droits humains. Face à ces violations, la Suisse réitère son plein soutien à la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme et au Mécanisme international, impartial et indépendant, dont le travail est indispensable pour lutter contre l'impunité et éviter de nouvelles violations.

La poursuite concertée d'un processus politique crédible, ancré dans la résolution 2254, est en mesure de redonner espoir à la société syrienne dans l'ensemble du pays, en particulier aux femmes et aux jeunes générations. Après plus de douze ans de conflit armé, elles méritent de vivre en paix et en sécurité.

Au-delà de son engagement pour la protection des Syriennes et des Syriens contre la violence armée et les restrictions arbitraires de leurs droits fondamentaux, la Suisse continuera de soutenir leurs aspirations à participer de manière pleine, égale et inclusive aux décisions qui engagent leur avenir.

---

*Unofficial translation*

Allow me now to make a national statement on the political situation in Syria.

With regard to the humanitarian situation, I endorse what our Brazilian colleague said on behalf of our two countries, and I thank Madame Aveline and Madame Mudawi for their briefings.

I would also like to thank Special Envoy Geir Pedersen for his presentation.

Switzerland is following the current regional dynamics in relation to Syria with interest. We welcome the willingness expressed at the Arab League meeting in Cairo on May 7 to work together to implement the relevant Security Council resolutions. We welcome the fact that the States Parties to the League's Ministerial Committee, created on this occasion, wish to support the "step-by-step" approach, with a view to a just and comprehensive solution to the conflict in Syria, in accordance with Resolution 2254 of this Council. This demonstrates once again the relevance of this resolution for the achievement of a political solution to the conflict that ensures peace and security for Syria and the region.

In this perspective, coherence between the various international efforts under the aegis of the UN is essential. Switzerland calls on the countries of the region to intensify the coordination of their efforts with those of the Special Envoy. We remain at your disposal to support these endeavors and facilitate all types of talks and initiatives aimed at promoting lasting peace under the aegis of the UN, notably through the Geneva platform. In this respect, we welcome the determination expressed in the Amman communiqué of May 1 to "work towards the resumption of the work of the Constitutional Committee as soon as possible".

The same communiqué also refers to the need to resolve the issue of detained and missing persons. Resolution 2254 and the Special Envoy explicitly stress the importance of this as a confidence-building measure in the peace process. Switzerland calls on the parties to put an end to the practices of arbitrary detention and enforced disappearance, and to allow specialized humanitarian organizations access to all places of detention in Syria. Enabling the many families concerned to obtain answers about the fate of detainees and missing persons is necessary to restore confidence within society and open the door to a lasting political solution.

Last week's open debate clearly attested to the need to protect civilian populations suffering the consequences of armed conflict, including children. Since the beginning of the conflict in Syria, civilians have been the first victims of violations of international humanitarian law and human rights. In the face of these violations, Switzerland reiterates its full support for the Human Rights Council's Commission of Inquiry and for the International, Impartial, Independent Mechanism, whose work is indispensable in fighting impunity and preventing further violations.

The concerted pursuit of a credible political process anchored in Resolution 2254 is capable of restoring hope to Syrian society as a whole, particularly women and the younger generation. After more than twelve years of armed conflict, they deserve to live in peace and security.

Beyond its commitment to protecting Syrian women and men from armed violence and arbitrary restrictions on their fundamental rights, Switzerland will continue to support their aspirations to participate fully, equally and inclusively in the decisions that affect their future